



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

# **Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

**Girard, Gabriel**

**Rouen, 1788**

III.

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

partient. Au pluriel, *les miens les vôtres*, pour signifier nos proches, nos alliés, ceux qui sont en quelque façon à nous. Mais en ce sens, il faut que le pronom possessif soit précédé du personnel, *moi & les miens; vous & les vôtres; eux & les leurs*.

On voit par-là qu'il y a des pronoms qui peuvent être, tantôt *substantifs*, tantôt *adjectifs*. Troisième & dernière espèce dont j'ai à parler.

## III.

Puisqu'un même pronom est susceptible de plus d'une acception, & par conséquent peut appartenir à plus d'une classe, il m'a semblé que ce n'étoit pas trop la peine de conserver le style ordinaire des Grammairiens, qui divisent les pronoms en *relatifs*, *démonstratifs*, *interrogatifs*, &c. Un même pronom interrogatif dans telle phrase, relatif dans telle autre, ne doit-il pas sa dénomination à la phrase même où il se trouve? Ainsi, le mieux est que je m'en tienne à l'ordre alphabétique, pour ceux dont il me reste à parler.

I. *Ce*, substantif, présente l'idée d'une chose qui n'a besoin d'être spécifiée, ou qui l'a été, ou qui va l'être. Qui n'en a pas besoin, *ce qui est vrai aujourd'hui le sera demain*. Qui l'a été, *vous aimez les Romains ce n'est pas mon goût*. Qui va l'être, *c'est un trésor qu'un ami*. Et comme ce qui sert à lier les deux idées de cette dernière phrase, c'est la particule *que*, delà vient qu'il n'est pas inutile de la conserver avant un infinitif: *c'est un trésor que d'avoir un ami*. On peut cependant la supprimer: *c'est folie de compter sur l'avenir*.

Quand ce pronom est régi, il demande tou-



jours d'être suivi d'un relatif. *Je fais ce qui vous fâche. Pourroit-on savoir ce que vous pensez?*

Je n'ai rien à dire sur *ce*, adjectif, si ce n'est qu'il se change en *cet* devant un nom qui commence par une voyelle, *cet honneur*; & qu'au contraire, dans *ce*, substantif, il y a élision avant le verbe, *c'est*, *c'a été*.

On voit assez que *ce*, substantif, ne peut jamais être qu'un singulier. Cependant, s'il est suivi d'un substantif pluriel, & que la proposition (6) soit identique, le verbe doit être au pluriel: *ce sont de bonnes gens*. Mais la proposition n'étant pas identique, le verbe reste au singulier: *c'est de bonnes gens qu'on a besoin*.

Assez souvent, ce pronom s'associe l'une de ces deux particules *ci* ou *là*, dont la première marque plus de proximité, & l'autre moins. Ainsi, de ce qui est plus près de moi, je dirai, *ceci est bon*; & de ce qui en est plus éloigné, *cela est meilleur*. Priorité de temps se distingue comme proximité de lieu, *cette année-ci*, *cette année-là*. Et par ce dernier exemple on voit que ces particules *ci* & *là*, au lieu de se joindre au pronom, se joignent à un nom.

Remarquons la même analogie dans les autres pronoms substantifs qui se forment de l'adjectif *ce*, joint à *lui*, à *elle*. Quand ils reçoivent l'une de ces particules, ils s'emploient absolument: *celui-ci est bon*, *ceux-là sont meilleurs*. Hors delà, ils veulent être suivis d'un relatif: *ceux que je vois*, *celle qui vous parle*; ou de la particule *de*, soit devant un nom,

(6) Proposition identique, dont le sujet & l'attribut ne font qu'un seul & même objet.



soit devant certaines prépositions : *celui de nos Poëtes qu'on estime le plus , celui d'entre vous , &c.*

2. *Il* , substantif , entre dans une infinité de phrases , où il présente l'idée de *chose* , mais indéfiniment : & peut-être faudroit-il un long discours , qui ne seroit pas des plus clairs , pour expliquer ce que tout le monde entend , parce que l'usage le rend familier. *Il est vrai , il y a , il m'est arrivé , &c.*

Ajoutons seulement que dans les propositions identiques , où le verbe est suivi d'un substantif qui est au pluriel , il ne laisse pas de régir le verbe au singulier : *il est six heures , il est arrivé deux mille hommes.*

Quand j'ai parlé d'*il* , pronom personnel , & de son féminin *elle* , j'ai oublié de dire qu'ils se mettent conjointement avec le substantif & par une sorte de redondance , mais qui est nécessaire pour faire voir que c'est une interrogation. *Le Roi est-il à Versailles ? La Reine se porte-t-elle bien ?* De manière que le pronom suit immédiatement le verbe , tandis que le substantif dominant marche à la tête de la phrase.

3. *Le* , mis absolument , veut à-peu-près dire *cela* , & il a la vertu de représenter non-seulement un adjectif , mais toute une proposition qui aura précédé. *Aristote croyoit que le monde étoit de toute éternité , mais Platon ne le croyoit pas.* J'ai dit qu'il représentoit (7) un adjectif. *Vous étiez malade hier , je le suis aujourd'hui.* Qu'on demande donc à une fille : *êtes-vous mariée ?* Elle doit répondre : *je ne le suis pas* , comme pour dire , *je ne suis pas ce que vous*

(7) Voyez remarque LXXXVI sur Racine , où la même difficulté reviendra.



dites. Mais qu'on lui demande : *êtes-vous la nouvelle mariée ?* Elle répondra : *je ne la suis pas*, comme pour dire , *je ne suis pas elle , je ne suis pas celle que vous dites.*

J'ai dit plus haut ce qu'il y avoit à dire sur ce pronom , employé comme article ou comme pronom personnel , & susceptible alors des deux genres & des deux nombres.

4. *Que* , mis absolument , est une sorte de substantif , & signifie *quelle chose* , comme dans une interrogation. *Que lui dire ? Que vous est-il arrivé ?* ou après le verbe *savoir* & quelques autres semblables , *je ne fais que lui répondre , j'ai trouvé que lui répondre.*

Relatif , il se dit au singulier & au pluriel , tant des personnes que des choses. Jamais il n'est régissant ni particulé , & il précède toujours le verbe ou l'équivalent du verbe dont il est le régime. *Un livre que je lis. , l'homme que voilà , l'air que je respire.* Nulle difficulté là-dessus.

Je n'ai point à examiner ici ce qui regarde *que* , conjonction.

5. *Quel* , n'est par lui-même qu'un adjectif , ne pouvant aller sans un substantif. Mais , quoique *lequel* ne s'écrive depuis long-temps que comme un seul mot , on voit assez que c'est l'adjectif *quel* , employé dans un sens distributif , & par cette raison , accompagné d'un article , qui peut lui donner la vertu grammaticale d'un substantif. Par exemple , *de ces deux étoffes , choisissez laquelle il vous plaira.* Ou , dans l'interrogation , *lequel goûtez-vous le plus de Corneille ou de Racine ?*

Il y a une autre acception , où *lequel* n'est qu'adjectif. *Qui* , ne pouvant désigner par lui-même ni le genre , ni le nombre , cela peut



donner lieu à de fréquentes équivoques. C'est donc pour les éviter que nous pouvons, au pronom *qui*, en substituer un autre qui renferme précisément la même idée, & *qui*, par l'article qu'il reçoit, & par ses différentes terminaisons, est propre à distinguer le genre & le nombre du substantif auquel il se rapporte. Voilà l'un des services que nous rend ce pronom, *lequel*, *laquelle*, *lesquels* & *lesquelles*, mis à la place de *qui*. D'ailleurs, nous allons voir qu'en parlant des choses, il n'est pas toujours permis d'employer *qui*. Pour y suppléer, nous avons *lequel*, joint à quelque particule, ou qui est incorporé avec l'article, *duquel*, *auquel*, ou qui en est séparé, *par lequel*, *sur lequel*, &c.

6. *Qui*, s'emploie absolument, soit pour signifier *quelle personne*, comme dans une interrogation. *Qui sont ces gens-là ? A qui m'étois-je fié ?* soit pour signifier indéfiniment *toute personne*, comme, *Qui ne desir rien est heureux*. Par ces phrases, on voit qu'il précède toujours le verbe, & qu'il peut être ou régissant ou particulé. Ajoutons qu'il peut aussi être régi, mais dans l'interrogation seulement : *Qui connoissez-vous ? Qui croirai-je ?*

Relatif, il se dit aussi-bien des choses que des personnes; mais seulement lorsqu'il est régissant : *Un homme qui m'a parlé, une horloge qui sonne, des oiseaux qui volent*. Quand il est particulé, il ne convient qu'aux personnes : *l'homme à qui je dois le plus, sur qui je compte le plus*. On ne diroit pas de même, *le bâton sur qui je m'appuie, la plante à qui je crois le plus de vertu*. On dira, *le bâton sur lequel je m'appuie, la plante à laquelle je crois*, &c. Mais, comme je viens de le dire, la nécessité d'employer *lequel* pour *qui*, n'a lieu que dans les



phrases où il est précédé d'une particule. Car lorsqu'il est régissant, on emploie *qui*, plutôt que *lequel*, à moins qu'il n'y ait une équivoque à sauver. Ainsi, nous dirons, *le bâton qui m'a soutenu, la plante qui me paroît avoir le plus de vertu, &c.*

7. *Quoi*, employé absolument, signifie *quelle chose*, comme, *sur quoi vous fondez-vous?* & à un homme qui aura dit: *il m'est arrivé un triste accident*, on lui demandera *quoi?* S'il est suivi d'un adjectif, il le régit avec la particule *de*, comme à *quoi de plus grand pouviez-vous aspirer?* Il se tradiroit par *quelque chose*, dans ces phrases, *quoi qu'il en soit, quoi qu'il en arrive, &c.* Ordinairement il suit une préposition, à *quoi, de quoi, contre quoi, sur quoi, après quoi, &c.* Au reste, il se dit, non des personnes, mais des choses uniquement, & il garde toujours sa terminaison, sans égard au genre ni au nombre du substantif dont il rappelle l'idée.

Je ne fais point mention de plusieurs autres mots que nos Grammairiens ont coutume de ranger dans la classe des pronoms. Tels sont *quiconque, personne, autrui, quelqu'un, chacun, &c.* J'avoue que, comme les pronoms personnels, ils se mettent sans article; mais pourquoi? parce qu'ils ont d'eux-mêmes un sens déterminé, & par conséquent n'ont pas besoin d'article: en quoi ils ressemblent aux noms de nombre, & à divers adjectifs, *plusieurs, quelque, certain, aucun, nul.* Ainsi, nulle nécessité, ce me semble, que la Grammaire s'embarrasse de leur donner un rang à part.

Que, si j'omets *dont*, c'est parce que les Grammairiens ne s'accordent pas à le regarder comme un *pronom*; la plupart ne l'ayant reconnu que pour une simple *particule*. *Quoi* qu'il



en soit, dont signifie la même chose que *duquel* ou *de quoi*, & se dit également des personnes & des choses, sans varier sa terminaison, de quelque genre & en quelque nombre que soit le nom pour lequel il supplée. Il est toujours précédé d'un substantif, & suivi d'un autre substantif, *Virgile; dont le mérite est si connu*; ou d'un verbe qui le régit: *les personnes dont je me loue.*

Voilà ce qu'il y avoit d'essentiel à dire sur nos pronoms, qui sont en si grand nombre, & qui, pour la plupart, ont des terminaisons si différentes, qu'en parcourant ce que je viens d'en rapporter, on aura sans doute jugé qu'ici notre langue s'écartoit un peu de cette simplicité, & si j'ose parler ainsi, de cette parcimonie dont elle paroît si jalouse en toute autre occasion. Car peut-être n'a-t-elle point de parfaits synonymes que ces pronoms, *je, moi, me*, & autres semblables, qui répondent bien précisément à une même idée, unique, & indivisible.

Pourquoi donc, dans la classe des pronoms, cette richesse extraordinaire? Parce que l'occasion d'employer des pronoms étant si fréquente, on a cherché à pouvoir mettre de la variété dans le discours.

Vaugelas, au reste, nous a suffisamment avertis que le plus grand de tous les vices contre la netteté du style, ce sont les équivoques, dont la plupart, dit-il, se forment par les pronoms. Rien de plus essentiel, rien qui mérite plus une attention portée jusqu'au scrupule; & je serois inexcusable de ne pas entrer ici dans le plus minutieux détail, si ce grand Maître ne m'avoit pas prévenu. Je ne puis que renvoyer à la dernière de ses remarques, qui devoit avoir été mise à la tête des autres,



parce qu'il n'y en a point contre laquelle il arrive qu'on peche plus aisément, mais moins impunément.

---

C H A P I T R E    Q U A T R I E M E .

*Des Participes.*

**T**OUTES nos Grammaires nous parlent & d'un participe *actif*, comme *chantant*, *lisant*; & d'un participe *passif*, comme *chanté*, *lu*. Mais ne faudroit-il pas à chacun de ces participes sa dénomination propre, d'autant plus qu'il y a entr'eux une différence essentielle, qui consiste en ce qu'aujourd'hui l'*actif* (8) n'est susceptible ni de genre, ni de nombre.

Oserois-je proposer une nouveauté, qui seroit d'assigner au participe *actif* le nom de *gérondif*, & de conserver le nom de *participe* au *passif* lui seul? Puisque l'*actif* *chantant*, *lisant*, est une modification du substantif, d'où émane l'action de chanter, de lire, il me semble que l'étymologie seule de *gérondif* justifie le nom que je voudrois lui donner. Quoi qu'il en soit, le choix des termes est permis à tout Ecrivain qui aura pris la précaution d'en déterminer le sens. Pour user donc de mes droits, j'avertis que *gérondif*, dans ma bouche, renferme tout ce que ce participe *actif* signifie ailleurs; mais que *participe*, tout court, ne doit s'entendre que du participe *passif*, dans le langage que je tiendrai.

Vaugelas dit que la question des participes est ce qu'il y a dans toute la Grammaire Fran-

(8) Voyez ci-dessous, pag. 516, Rem. 4.